

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU ONZE AVRIL DEUX MIL VINGT CINQ

Nombre de membres élus : 11

Présents : 9
Représentés : 1
Votants : 10
Absents : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE
PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER,
Maire.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET
Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN
Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS
Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE
Anne Marie, Mme CADOT Martine et Mme DAUNIS
Sandrine.

Date de la convocation : 28/03/2025

N° 12 - 2025

Pouvoir de Mme CADOT Martine à Mr DUBET Jean-
Pierre

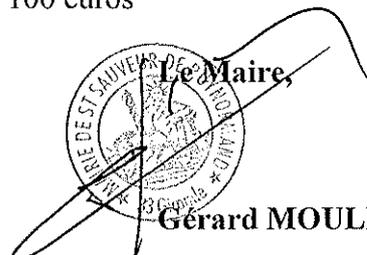
Étaient absents excusés : Mme CADOT Martine et Mr
DOLE Franck

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET
assisté de la secrétaire de Mairie

Subventions attribuées aux associations en 2025

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, attribue aux associations :

- ACCA Chasse : 200 euros
- Association Pétanque et Loisirs : 680 euros
- Club de l'Amitié : 200 euros
- Club de Randonnée : 200 euros
- Coopérative scolaire : 200 euros
- FNACA : 100 euros
- Association de Parents d'élèves : 200 euros
- Association des Jeunes Sapeurs-Pompier.. 200 euros
- GRAHC..... 100 euros


 Le Maire,
 Gérard MOULINIER

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 033-213304728-20250411-DELIB_12_2025-DE